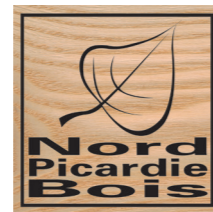


Contrat de Filière

La filière bois en marche en Nord - Pas-de-Calais - Picardie

Le contrat de filière est un document stratégique et symbolique, fruit d'un travail commun de réflexion à partir de 2010 entre tous les acteurs de la filière forêt bois et les Conseils Régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie, qui démontre une volonté forte de synergie entre les deux régions et témoigne de l'engagement de tous les partenaires impliqués. Le contrat de filière est un outil opérationnel, voué à se décliner en actions concrètes sur le terrain. C'est également un document de référence auquel tous les acteurs peuvent se référer pour travailler en réseau et atteindre tous ensemble le même objectif : développer durablement la filière forêt bois régionale, notamment par la promotion de l'utilisation du bois local et le développement de solutions technologiques innovantes et fiables.

Le deuxième contrat de filière a été signé en juillet 2015. Une vingtaine de cosignataires représentant les différents maillons de la filière forêt bois, de l'amont à l'aval, se sont ainsi engagés symboliquement et collectivement dans ce contrat de filière 2015-2020. Parmi lesquels : les syndicats de propriétaires forestiers privés, l'Office National des Forêts, le CRPF, les coopératives forestières, les experts forestiers, la Fédération Française du Bâtiment, la CAPEB, les SCOP BTP, l'ordre des architectes... animés par Nord Picardie Bois et soutenus par les deux Conseils régionaux signataires.



Nord Picardie Bois

56 rue du Vivier - 80000 Amiens - Tél : 03 22 89 38 52

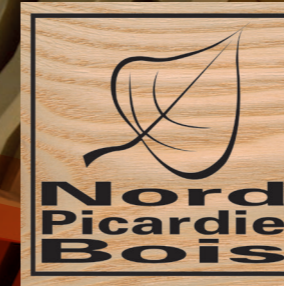
34 bis Rue Emile Zola - 59650 Villeneuve d'Ascq - Tél : 03 20 91 32 49

contact@nord-picardie-bois.com



Région
Nord Pas de Calais - Picardie

NORD PICARDIE BOIS : ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA FILIÈRE BOIS DE LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE



ENQUÊTE RÉGIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS

NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE

Activité 2015

Laurent Baillet et François Lacoste

L'interprofession Nord Picardie Bois, sous l'impulsion de son nouveau président Olivier FOSSÉ, a souhaité réaliser une enquête sur les entreprises de construction bois dans la région Nord-Pas de Calais-Picardie, afin de remettre un état à jour du marché et de l'activité construction bois au Conseil Régional et à son nouveau président Xavier BERTRAND, lors du salon NORDBAT 2016.

Un questionnaire de 7 pages a été transmis le 4 février 2016 par mail à une liste de 68 entreprises de la région. Cette enquête s'est déroulée pendant un mois avec de nombreuses relances téléphoniques. Malgré cela, l'adhésion des chefs d'entreprise n'a pas été au niveau des attentes, puisque seulement un tiers d'entre eux ont répondu jusqu'au 10 mars 2016. Il est vrai qu'il est plus difficile pour les TPE de prendre du temps pour répondre et les artisans sont peu représentés.

Sur les 22 entreprises ayant répondu, seules 8 ont moins de 10 salariés, 5 ont de 10 à 20 salariés, 8 ont de 20 à 50, et 1 entreprise a plus de 50 salariés. Elles représentent au total un chiffre d'affaires de près de 90 millions d'euros en 2015, et près de 600 salariés.

En partenariat avec

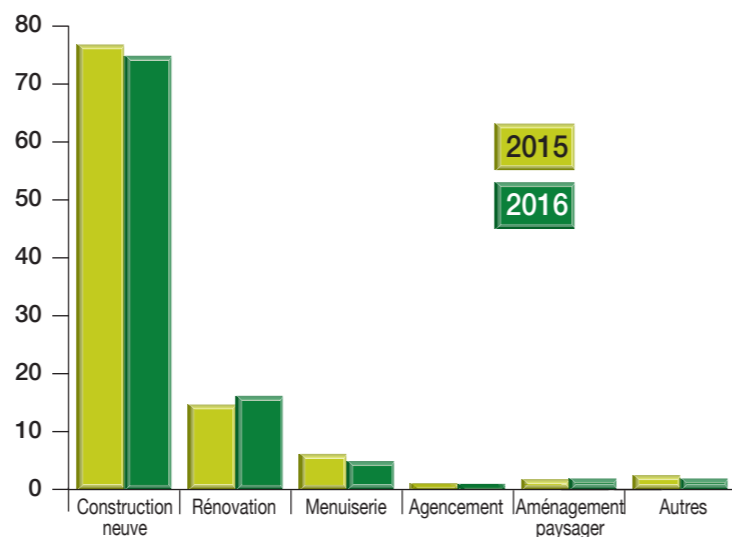
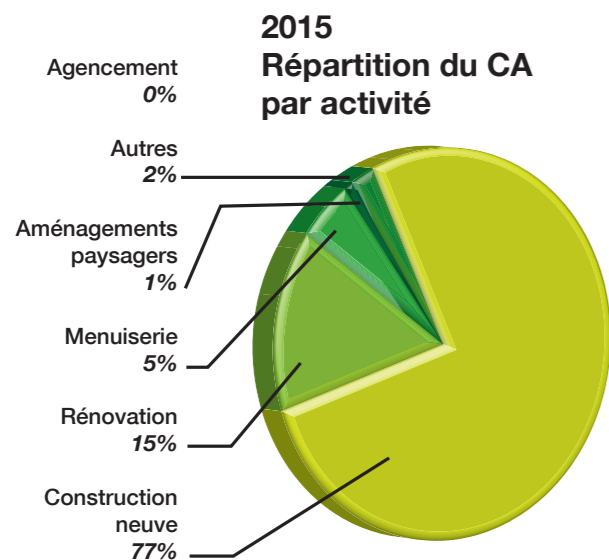


ENQUÊTE RÉGIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS - 2015

Répartition de l'activité

→ Toutes les entreprises ont confirmé avoir fait de la construction bois en 2015.

→ 75% des entreprises réalisent des constructions neuves, et prévoient une activité identique pour 2016. 15% travaillent aussi dans la rénovation.



→ 44,27% du CA 2015 des entreprises ayant répondu, était constitué par des constructions neuves de logements. Ces entreprises prévoient d'atteindre 48% de CA sur cette activité en 2016.

La moitié du CA 2016 prévu en construction neuve de logements

→ 44,41% du CA 2015 de ces entreprises portait sur des constructions neuves autres que les logements. Une baisse à 40% est envisagée en 2016.

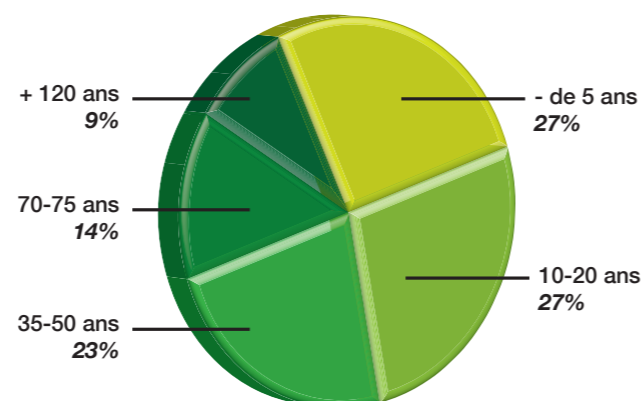
En 2015, la moitié des entreprises ont réalisé de 50 à 75% de constructions publiques

→ Elles envisagent en 2016 une baisse de 10% mais qui serait compensée par des projets privés.

→ Les entreprises interrogées ont un âge très variable, de jeune à très ancienne (170 ans). 10% sont en réflexion pour la transmission de leur entreprise dont une dans les 2 ans à venir.

→ Les deux-tiers des entreprises ayant répondu ont l'intention d'investir en 2016, dont 6 pour plus de 100 000 €.

Répartition par ancienneté de l'entreprise



Emploi, compétences, organisation

→ 75% des entreprises ayant répondu ont embauché en 2015, dont la moitié en CDI.

En 2016, la moitié des entreprises se disent prêtes à embaucher, uniquement en CDI.

Aucune des entreprises ne se dit intéressée par les contrats d'apprentissage, ce qui peut s'expliquer par le manque de visibilité qu'elles ont dans leur activité, mais aussi par une offre de demandeurs d'emploi qualifiés dans leur domaine.

→ 95% des entreprises ayant répondu possèdent dans leurs effectifs les 3 principaux domaines de compétences :

- Conception technique, avec des équipes de 1 à 7 personnes,
- Fabrication de composants de structure bois, avec de 2 à 25 personnes,
- Pose sur chantier, de 2 à 40 personnes.

Le personnel total dédié à la construction bois varie de 3 à 75 personnes.

→ Les deux-tiers des entreprises traitent leur lot bois séparément. Seule une moyenne entreprise réalise la moitié de son activité en sous-traitance.

Les entreprises se disent majoritairement mobiles sur toute la région ainsi que sur les régions limitrophes, en particulier la région parisienne pour celles situées dans l'Oise.

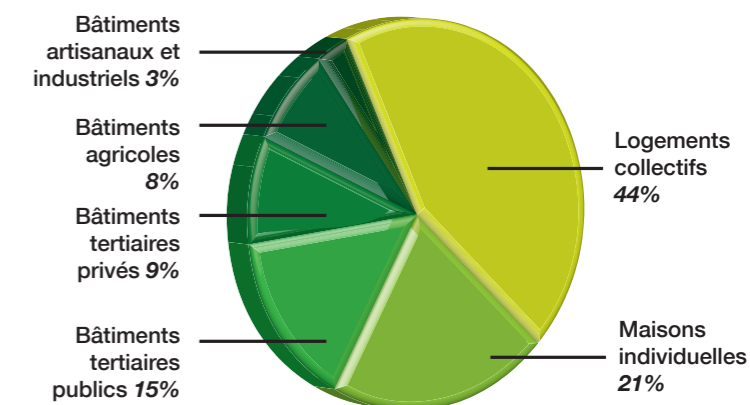
→ Dans les systèmes constructifs bois utilisés par les entreprises, deux-tiers font de l'ossature.

Une grande entreprise est spécialisée à 70% dans le poteau poutre, dont elle est leader national. Une autre plus moyenne fabrique et pose à 70% des panneaux massifs contrecloués et contrecollés. Une seule petite entreprise fait encore du colombage.

→ Plus de la moitié des entreprises déclare faire des travaux d'isolation thermique par l'extérieur en rénovation.

→ Deux entreprises nationales, dans la charpente industrielle et dans la construction surtout en poteaux-poutres, ont une agence importante dans notre région. Seules 2 entreprises font encore des bâtiments agricoles.

Répartition des systèmes constructifs



Bois utilisés

→ Seul un tiers des clients des entreprises ayant répondu demande du bois français, dont 3 seulement du peuplier, ce qui confirme la nécessité de renforcer la prescription des bois locaux. En effet, trois-quarts des entreprises confirment utiliser du bois français, dans une proportion allant jusqu'à 100% !

→ En revanche, elles s'approvisionnent peu dans les scieries en région (10%) ou en France (10%) mais principalement en direct dans des scieries étrangères (60%), avec la proximité de la Belgique. La plupart des entreprises (70%) passe par un négoce, et ne traite donc pas en direct.

→ 100% des entreprises ayant répondu utilisent du bois certifié PEFC et deux-tiers du certifié FSC.

La plupart n'ont pas de difficulté à éliminer leurs déchets de bois, mais un tiers des entreprises n'est pas satisfaite de la solution existante.

Conclusion

Au global, deux-tiers des entreprises ont eu une activité moindre en 2015 qu'en 2014, 15% une activité égale, et seules 20% ont fait mieux. Plus de la moitié d'entre elles prévoient que l'activité en 2016 sera supérieure et un tiers au moins égale, un optimisme auquel il faut répondre...